

Stationnement : Un peu de civisme !



Perdre les mauvaises habitudes. Plus personne ne peut désormais ignorer l'existence du nouveau parking de la gare. Les journaux en ont parlé, les réseaux sociaux ont assuré le relais, des flyers ont été distribués, une signalisation a été mise en place. Bref, tout a été fait pour que personne ne passe à côté de cette information. Pourtant, force est de constater que certains automobilistes ont l'incivisme chevillé au corps. Alors que l'équipement est ouvert aux usagers depuis le 3 juin dernier, des voitures continuent d'être garées n'importe comment, sur les espaces verts, sur les trottoirs, dans les allées des parkings et devant les entrées des riverains.

Gratuit

Avec ses 13 500 m² de surface, ses 410 places supplémentaires de stationnement gratuit dont 9 pour les personnes à mobilité réduite, 4 équipées de bornes de recharge électrique et 1 espace pour les deux roues, le nouveau parking répond parfaitement aux besoins actuels. à tel point qu'aux heures de pointes, celui-ci n'est que partiellement rempli. Aujourd'hui, plus de 1000 places sont ainsi offertes aux usagers sur l'ensemble du quartier de la Gare.

amendes

Il est donc désormais possible pour tous d'y stationner aisément. De ce fait, plus aucune tolérance ne sera accordée aux contrevenants qui ne respectent pas les lieux. La police veillera à leur adresser des amendes jusqu'à ce qu'ils adoptent la bonne attitude.

Gare routière

Ceci étant dit, un autre événement va prochainement impacter les habitudes des usagers. à partir du 1^{er} juillet en effet, la gare routière va entamer sa mue. Les travaux prévus pour une durée de 6 mois vont nécessiter une réorganisation provisoire du site. Un itinéraire de substitution sera mis en place afin de permettre aux usagers l'accès aux quais de bus et à l'entrée de la gare SNCF. L'accès des véhicules au parking de la gare s'effectuera par le boulevard Pasteur. Quant à la gare routière provisoire, son accès se fera par la rue du 8 mai 1945, avec un dépose minute rue Léo Lagrange. Celle-ci s'étendra sur l'ensemble de l'avenue du Général de Gaulle, de la rue du Châtelet au boulevard Pasteur. Bien évidemment, une signalisation sera mise en place. Nous ne manquerons pas d'en reparler dans notre

prochaine édition.